9 février 2016

Ferc-Sup et SNTRS CGT

Permanence tous les jours de 9H à 17h30

à la maison des syndicats
Tel :01 44 27 30 60
Email :cgtp6@courriel.upmc.fr
http://upmc.fercsup-cgt.net

Quelques raisons de voter pour les listes CGT, mardi 16 février aux conseils centraux

L'article dans notre dernière gazette syndicale, sur une des premières mutations forcées à l'UPMC a soulevé de multiples inquiétudes sur ce qui risque d'arriver aux personnels BIATSS si les universités P6 et P4 fusionnaient.

Les plus fervents partisans de cette fusion sont les candidats de la liste Réunis de la présidence actuelle qui désunit fondamentalement la communauté universitaire en prônant à tout crin l'excellence, la concurrence, la flexibilité, la modulation des primes, l'ouverture le soir et le weekend des bibliothèques, la performance, des choix qui ne peuvent que favoriser la dérégulation des relations au travail.

La modulation des primes de fin d'année est utilisée comme une carotte. Il est navrant que des candidats sur toutes les autres listes (et pas seulement Réunis), lorsqu'ils sont chefs de service, utilisent ce moyen de pression sur les agents. Nous rappelons que cet argent, utilisé pour les primes, a été soustrait des salaires avec la non augmentation depuis 2010, de l'indice (INM) qui sert à les calculer.

La mise en place d'un nouveau système de primes (RIFSEEP) qui sera généralisé à tous les fonctionnaires en janvier 2017, donnera la possibilité à la présidence de moduler toutes les primes y compris les statutaires (PPRS, IAT ...) ; nous vous invitons aux réunions d'informations syndicales que nous tenons depuis la rentrée de septembre sur ce point très inquiétant.

Les conditions de travail se dégradent : les missions augmentent en nombre et en complexité sans que les moyens suivent. Cela conduit à du travail chez soi, à des horaires démentiels pour certains, ce qui affecte la qualité de vie, la santé et la vie familiale, et conduit à un mal être au travail et une perte de nos valeurs (celles du service public notamment). Nous sommes loin du travail épanouissant ! Nous ne pouvons plus nier la montée de la violence au travail : mauvais rapports entre collègues ou équipes, avec des services centraux débordés par les nouvelles responsabilités et compétences déléguées aux universités sans moyens supplémentaires. La pression du ministère sera forte pour ouvrir les bibliothèques le dimanche sans prendre en compte les conditions de travail et de vie des personnels.

La politique du secret menée par la présidence actuelle de l'université provoque un anti syndicalisme primaire et une violence institutionnelle : « surtout ne pas prévenir la CGT, ne pas donner l'information aux agents car elle pourrait être utilisée par le syndicat ».

La présidence actuelle s'illustre par des entraves incessantes au CHSCT : est-il normal que nous devions avoir recours quasi systématiquement à la commission d'accès aux documents administratifs pour connaître les documents affectant nos conditions de travail ou l'aménagement des locaux y compris le futur restaurant du personnel ? Lorsqu'un accident se produit, nos représentants au CHSCT ne sont informés qu'au dernier moment légal.

La marche forcée voulue par le gouvernement vers la fusion avec Paris 4 ne se fait :

- ni dans l'intérêt du service public d'enseignement supérieur et de la recherche : le seul but est de récupérer le magot pour certaines équipes de recherche et des moyens pour des parcours d'excellence réservés à une minorité, dans la droite ligne des dernières évolutions à l'UPMC.
- ni dans l'intérêt des personnels qui seront confrontés à une pression que l'on mesure mal aujourd'hui, les réunions des membres des conseils et des comités techniques de P6 et P4 s'étant déroulées sans document écrit.

Il y a d'un côté l'université des bisounours – celle décrite par la revue de propagande Synergie - et de l'autre celle de notre vécu à Jussieu, à la faculté de médecine, dans les stations marines ou à St Cyr.

Votez pour les listes CGT, le syndicat qui organise la défense collective et individuelle de tous les personnels : BIATSS, IT, enseignants-chercheurs, chercheurs, enseignants, post-docs, doctorants, fonctionnaires, titulaires, stagiaires et contractuels !

Quelques propositions pour mettre fin à la dégradation des conditions d'enseignement pour le plus grand nombre.

Les élus CGT se battront pour un renforcement de l'enseignement disciplinaire en licence. Nous proposerons tout d'abord d'évaluer la pertinence pédagogique de certains modules non disciplinaires tels que l'insertion professionnelle (OIP), rendus récemment obligatoires pour tous les étudiants. Il faudra également engager un vrai débat sur les choix faits par notre université de l'enseignement bidisciplinaire en licence, qui n'ont pas d'équivalent dans les autres universités, et qui ont été mis en place avec précipitation et dans un cadre budgétaire très contraint : quelles en sont les conséquences sur les conditions de travail des personnels et sur la qualité des formations ?

La multiplication des parcours et des formations (au moins 26 licences bidisciplinaires, sans compter les parcours lettre-sciences qui pourraient être mis en place dans le cadre de la fusion P6-P4) entraîne une surcharge de travail pour les équipes de formation universitaire et les scolarités.

Elle crée notamment des problèmes de planning insolubles qui ont des conséquences négatives sur les horaires des contrôles continus, des examens et sur le calendrier universitaire. Par ailleurs, ces nouvelles licences, plutôt que de véritables formations bidisciplinaires avec des enseignements adaptés à chaque parcours, ressemblent plus à un saupoudrage de connaissances diverses, renforçant le manque de cohérence et de progression de la formation en licence hérité de la réforme LMD.

Nous voulons également revenir à un **calendrier universitaire** mieux réparti sur l'année. Les réformes successives (semestrialisation intégrale avec la nécessité d'organiser quatre sessions d'examen par an, réforme LMD, réforme majeure/mineure…) ont réduit le temps consacré à l'enseignement à un nombre restreint de semaines sur l'année (30 semaines), avec des conséquences catastrophiques tant sur les conditions de travail des personnels que sur les conditions d'étude des étudiants.

Nous nous battrons pour une augmentation des moyens humains consacrés à l'enseignement, le recrutement d'enseignants, d'enseignants-chercheurs et de personnels BIATSS ou IT permanents étant le gage d'une formation de qualité. Il faut renforcer et répartir équitablement les moyens sur toutes les formations, et ne pas réserver à un petit nombre d'étudiants VIP les parcours de qualité. Nous serons extrêmement vigilants contre toutes les dérives conduisant à une augmentation des droits d'inscription. L'université doit contribuer à la réduction des inégalités sociales ou culturelles, et non les favoriser.

Pour faire son métier dans les laboratoires : restaurons les collectifs de travail

- Alors que les financements récurrents baissent, les appels à projet avec des taux de réussite qui s'effondrent mobilisent en vain le temps de la recherche. Les moyens de l'UPMC « autonome » baissent continûment. Les contrats avec des entreprises ou des agences de moyen mettent à contribution les personnels techniques ou de gestion et les moyens quotidiens du labo (l'eau, l'électricité, les solvants, les appareils, les moyens informatiques, l'élimination des déchets ...) sans bénéficier vraiment aux collectifs de travail (équipe, UMR ou université).
- La précarité explose : les post-docs sont de plus en plus courts (1 an), l'absence de perspective pour les doctorants devient la règle car les UFR qui gèrent dorénavant leur masse salariale privilégient les postes de profs ou pallient en catastrophe les manques de postes BIATSS ou IT dans les plateformes d'enseignement ou techniques.
- Issus du plan d'investissement d'avenir qui acte le vol des financements récurrents de tous pour alimenter les appels à projets de quelques-uns, les labex développent leur tambouille anti démocratique (velléité d'utiliser une liste nominative des facteurs H, pseudo conseils scientifiques non élus rassemblant en fait des happy few autoproclamés) cassent les équipes et les collectifs de travail, et réquisitionnent ou dispensent avec parcimonie une part des moyens confisqués à toute la communauté scientifique sous perfusion.
- Le financement de la recherche par appels à projets (région, ANR, ERC, etc.) conduit à un appauvrissement de la recherche avec le dirigisme des appels à projets, à une mise en concurrence locale et nationale, et à une recherche dont les collègues en situation de précarité sont les premières victimes. L'obtention de projets par quelques-uns (parfois par coup de bol, par la connaissance des réseaux, ou par effets de mode scientifique...) creuse l'écart avec la majorité des enseignants chercheurs qui ne peuvent plus assurer leur recherche avec leurs obligations de services et aucun moyen spécifique. Cela se traduit de manière simpliste par "*il y a les bons*" … et ceux à qui on peut dire que le m^2 de laboratoire se mérite et s'attribue à la production scientifique.
- Ce qu'on vit anticipe déjà les effets de l'application de la modulation des enseignements dans le décret enseignant-chercheur et des "menaces d'enseigner" adressées au corps des chercheurs (attaque des statuts).

Défendons une politique humaniste et mettons-nous en résistance contre les idéologies individualistes !

La lente agonie du Sénat Académique de la COMUE Sorbonne universités

« Il n'y aura pas de fusion. Cette promesse, je m'y engage… Jusqu'à ce soir ! » Thierry Tuot, président de Sorbonne universités, le 16 juin 2014 lors de la réunion du Sénat de Sorbonne universités

Le Sénat Académique est l'instance consultative de Sorbonne Universités. Pour compenser le caractère extrêmement réduit des instances exécutives de SU, dont les personnels sont totalement exclus, le Sénat affiche pompeusement plusieurs dizaines de représentants, choisis parmi toutes les catégories de personnels dans les établissements de la COMUE. Officiellement, il s'agit de puiser dans cette « richesse collective » pour offrir aux dirigeants de Sorbonne Universités de « sages conseils » de gouvernance. Officieusement, c'est plutôt la grande arnaque.

Le décorum est certes parfaitement respecté : flagorneries, considérations philosophiques, affirmation d'un « désir d'action », formalisme sénatorial, tout est fait pour endormir les représentants et leur faire oublier que cette instance n'a véritablement aucun pouvoir de décision, et que les personnels n'ont pas leur place à la table de Sorbonne Universités.

Le Président de SU félicite les membres pour leurs sages conseils, le Président du Sénat félicite le Président de SU pour ses extraordinaires qualités, et entre deux verres de jus d'orange, on promet que les concentrés de sagesse produits en séance seront restitués aux « décideurs » afin de les aider dans leur « pilotage ». Le problème est que les documents examinés sont toujours envoyés aux membres la veille, ou le jour même de la séance, et que le Sénat est systématiquement réuni en catastrophe, quelques heures seulement avant le CA, dans une obligation de pure forme administrative : la tenue du CA est en effet conditionnée par la réunion préalable du Sénat.

Ainsi, il n'est pas rare de voir le Président du Sénat, Olivier Forcade, expliquer qu'il note les « recommandations sénatoriales » sur un bout de papier pour les porter au CA avec « volontarisme », quelques minutes seulement avant la tenue du conseil d'administration. On imagine la qualité du « pilotage » ainsi produit…

Aujourd'hui, le Sénat est au point mort. Les dirigeants de Sorbonne Universités, qui avaient toujours réussi à braver la pluie, le froid, et les pénuries de petits fours au nom de Sorbonne Universités, n'ont plus d'énergie : après seulement huit réunions sur trois longues années, le Sénat est désactivé. Il ne s'est pas réuni depuis décembre 2014, et la dernière séance, prévue le 17 juin 2015, a été annulée sans même faire l'objet de la moindre notification !

Il faut dire que plus personne n'y allait : de 50 membres en 2012, on est passé à moins d'une dizaine d'habitués. Principalement des curieux, désireux d'obtenir quelques informations opaques de qualité aléatoire (voir les propos de Tuot sur la fusion), mais aussi quelques vice-présidents UPMC, tout heureux de pouvoir se faire appeler « sénateurs », et de promouvoir l'UPMC en tant que « mâle dominant de la COMUE », selon la formule finement concoctée par Jean Chambaz. A ce titre, la dernière communication de la CGT, remontant au 24 mars 2015 et adressée au Président du Sénat, est restée sans réponse : on lui demandait justement des explications sur une action culturelle parrainée par SU, et donc par l'UPMC, impliquant la visite tous frais payés… d'un proxénète !

Informations CPE en recherche formation pour les changements de corps

La CPE aura lieu jeudi 11 février, les CAP nationales début juin.

	Possibilités au niveau national	Promouvables à UPMC	Dossiers remis à l'UPMC
IGR	**28** (+4 par rapport 2015)	141	**73**
IGE	**106** (+21))	61	**43**
ASI	**98** (+17)	245	**164**
Technicien	**271** (+40)	474	**355**

A propos de la prime de fin d'année (PII) perçue par les BIATSS

Alors qu'il était possible d'attribuer 800 euros par agent, la direction de l'université a fait le forcing pour que les chefs de service la modulent, prenant le risque d'humilier les agents percevant moins. Dans certains services, il a été dit que pour obtenir ce taux moyen, il fallait faire du travail supplémentaire : à quand les 39 heures payées 35 ?

La présidence a utilisé la reconduction par le ministère d'une prime exceptionnelle en décembre (**100 euros** pour les catégories C, **50 euros** pour les B) pour accroitre la confusion en ne donnant pas les informations aux agents.

Les candidat-e-s CGT au Conseil d'administration

- **Collège T (personnels BIATSS, IT)**

Michel KRAWCZYK, Ingénieur de recherche, Direction des systèmes d'information
Nathalie GAUDARD, Magasinier, Bibliothèque
Julien GAL, secrétaire administratif, Direction des ressources humaines
Michelle CHARABIE-DELBLOND, Technicienne, Service général de formation initiale

- **Collège B (maîtres de conférences et chargés de recherche)**

Adrien FRANTZ, Maître de conférences, UFR Terre, environnement et biodiversité
Cécile RIZZI, Maître de conférences, UFR de Chimie
Sébastien ABRAMSON, Maître de conférences, UFR de Chimie
Nadia REDJDAL, Professeure certifiée, Formation continue
Sergio CHIBBARO, Maître de conférences, UFR d'Ingénierie
Marie-Anne SAINCTAVIT ARRIO, Chargée de recherche, UFR de Physique

- **Collège A (professeurs et directeurs de recherche)**

Basile CHAIX, Directeur de recherche, UFR de Médecine
Agnès DUCHARNE, Directrice de recherche, UFR Terre, environnement, biodiversité
Georges DEBREGEAS, Directeur de recherche, UFR de Physique
Isabelle DUSART, Directrice de recherche, UFR de Sciences de la vie
Didier CHATENAY, Directeur de recherche, UFR de Physique

Les candidat-e-s CGT à la commission recherche

- **Collège T (catégories A et B des personnels ITRF et IT)**

Alain GIRON, Ingénieur de recherche, UFR de médecine

France UEBERSFELD, Ingénieur de recherche. Service commun de la formation continue.

Eric CHARRON, Ingénieur d'études, UFR de Physique

- **Collège AOS (catégories C des personnels ITRF et IT, AENES)**

Emna MELLOULCHI, Adjointe technique UFR Terre, environnement, biodiversité

- **Collège C (enseignants chercheurs et chercheurs n'ayant pas de HDR)**

Grégoire NADIN, Chargé de recherche, UFR de Mathématiques

Sabine AMSELLEM, Ingénieur de recherche, UFR de Médecine

Jamal MOUSSA, Maître de conférences, UFR de Chimie

Cécile RIZZI, Maître de conférences, UFR de Chimie

Sébastien ABRAMSON, Maître de conférences, UFR de Chimie

Les candidat-e-s CGT à la commission formation et vie universitaire

- **Collège T (personnels BIATSS, IT)**

Dominique CAILLARD, Ingénieure de recherche, Service commun de la formation continue

Stéphane ROHRBACH, Ingénieur d'études, Direction des Systèmes d'information

Hélène ROBIN, Ingénieure d'études, Direction de la vie étudiante

Marcel DE SOUZA, Magasinier, Bibliothèque à la Pitié